

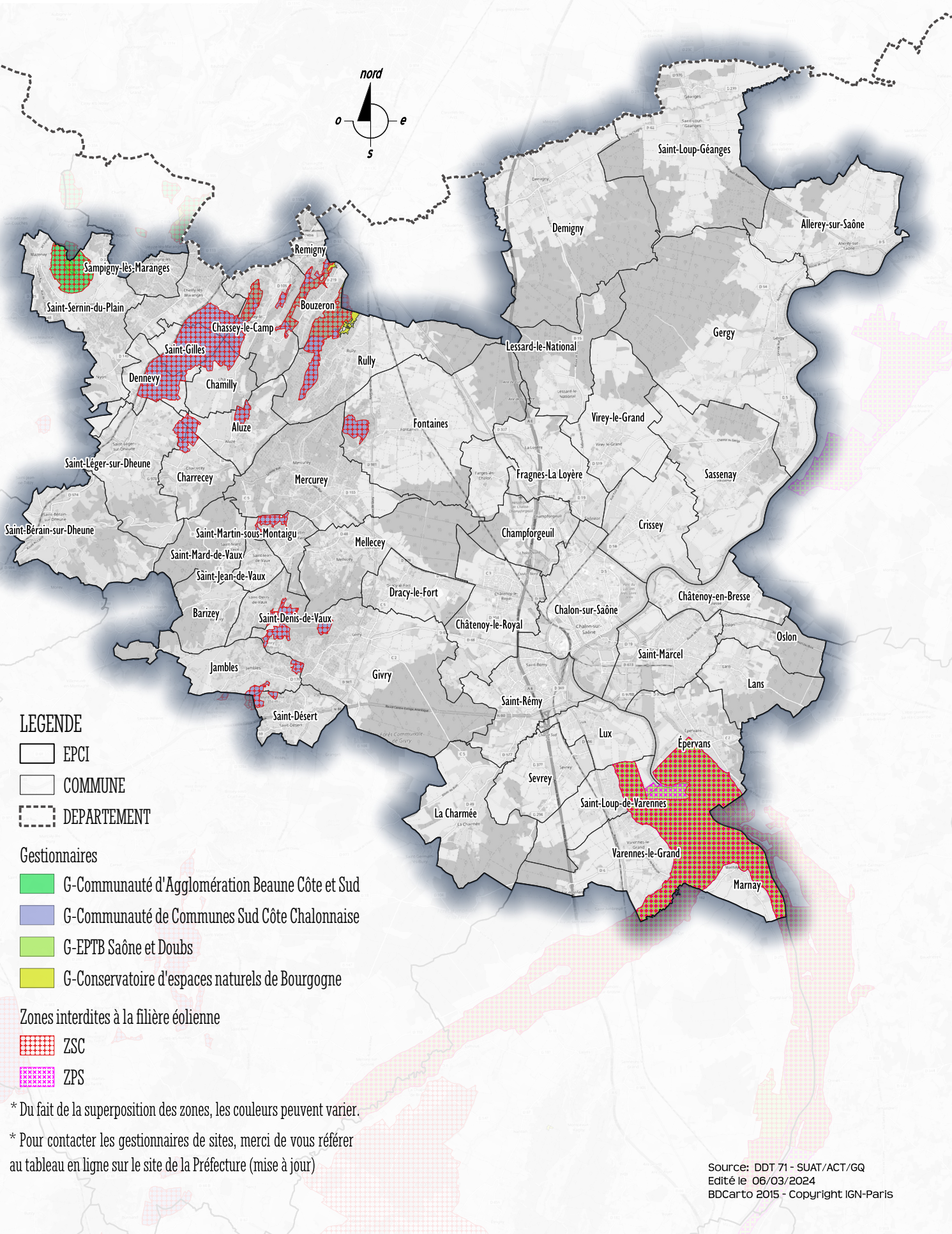


# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Périmètres et gestionnaires concernés par l'application de loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Secteur concerné : CA Le Grand Chalonnais



## LEGENDE

□ EPCI

□ COMMUNE

□ DEPARTEMENT

### Gestionnaires

■ G-Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud

■ G-Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise

■ G-EPTB Saône et Doubs

■ G-Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

### Zones interdites à la filière éolienne

■ ZSC

■ ZPS

\* Du fait de la superposition des zones, les couleurs peuvent varier.

\* Pour contacter les gestionnaires de sites, merci de vous référer au tableau en ligne sur le site de la Préfecture (mise à jour)